



Préparation à l'examen de Conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route (CSTMD)

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif inter entreprise : 1350,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 3 jours soit 21 heures

PUBLIC CONCERNE :

Toute personne souhaitant se présenter à l'examen de CSTMD, route classes 2 à 9 sauf 7 (initial ou renouvellement)

PREREQUIS : Pour un examen initial avoir fait la formation de base ADR (Maîtrise de la réglementation ADR)

Avoir un ADR à jour et une copie de l'arrêté français à jour des dernières modifications

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

CONNAITRE les conditions de passage à l'examen

S'ENTRAINER en conditions réelles à l'examen

ETRE CAPABLE de se présenter à l'examen dans les meilleures conditions

MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION ET DE VALIDATION DE LA FORMATION :

Feuille de présence, entraînement aux QCM et études de cas (formation initiale) et mise en situation réelle d'examen, fiche satisfaction

PROGRAMME :

1- Contrôle des connaissances de la réglementation ADR - Rappel

- Vérification de la bonne utilisation du dernier règlement ADR, classes de danger 2 à 9 sauf classe 7
 - La structure du règlement
 - Identifier rapidement le chapitre concerné
 - Se déplacer dans l'ADR

2- Entraînement aux QCM

- Les méthodes de réponses aux questions
- Mise en situation individuelle et en temps réel
- Correction collective et auto-évaluation

3- Méthodologie de rédaction de la réponse à une étude de cas (examen initial)

- Interpréter un énoncé
- Les pièges à éviter
 - Conseils de présentation
 - Rédaction

4- Entraînement à la rédaction de la réponse à l'étude de cas démontrant les qualifications nécessaires pour remplir la tâche du conseiller à la sécurité (examen initial)

- Travail sur des études de cas du type CIFMD

5- Mise en situation individuelle et en temps réel : examen blanc

- Examen blanc en temps réel
- Correction collective permettant de repérer les points forts et les points faibles